

LES POINTS ADMINISTRATIFS

La signature d'une licence sportive fait office de convention entre « Ile de Noirmoutier Triathlon » et l'athlète. Elle a pour but de permettre aux enfants été adultes la pratique et les développements ludiques de 3 sports: natation, course à pied et le cyclisme. L'association s'engage à enseigner la pratique sportive aux enfants qui acquièrent une licence au club de triathlon de Noirmoutier.

En contre partie, l'athlète s'engage à respecter les RG des fédérations et les statuts du club et également à ne rechercher, en aucun cas, dans le présent ou dans l'avenir, la responsabilité du club « Ile de Noirmoutier Triathlon » en cas de maladie, de perte, vol, dégradation, de son matériel ou suite à un accident durant une épreuve, ou un entraînement.

NOUVEAU : à partir du 1^{er} octobre 2009

vous devrez vous rendre sur le site de la FFTRI :

<http://www.fftri.com/> afin de remplir votre demande de licence pour la saison 2010

(à partir du 1^{er} novembre pour les nouveaux licenciés)

Tout dossier de « renouvellement » de licence incomplet ou non remis avant

le lundi 12 octobre 2009 sera majoré d'une pénalité de 50.00 €

| CONTACTS CLUB |  |  |  |
|--|---|---|---|
| Michel ALLEMAND Président | Rue la Parée Pénard 85740 L'EPINE | | 06.11.74.00.95 |
| Laurent TOUZOT Entraîneur | 28 rue des Cloudis 85740 L'EPINE | 02.51.35.70.16 | 06.62.32.20.61 |
| <i>Siège de l'association : Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier Rue de la Prée au Duc BP 714 85330 NOIRMOUTIER-EN-L'ILE</i> | | | |

LE TRIATHLON



INFORMATIONS SUR LE CLUB

« *Ile de Noirmoutier Triathlon* »

SAISON 2009 / 2010





- ◇ Renouvellement: N°FFTRI-18100.....
- ◇ Mutation: joindre le formulaire du club quitté
- ◇ 1ère adhésion à un club ou non licencié en 2009

Merci de fournir
2 photos pour les
nouveaux licenciés

1 seule pour ceux
licenciés à Noimou-
tier en 2008/2009

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CP : VILLE :

TEL : PORTABLE : ADRESSE Email :

DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITE :

PROFESSION : SOCIETE : TEL :

| Licences | Prix F.F.Tri | Accueil <i>(pratique sans compéti?)</i> |
|---|---------------------|---|
| Séniors et vétérans | 110,00 | 90,00 |
| Juniors | 100,00 | 80,00 |
| Jeunes (de cadet à poussin) | 90,00 | |
| Dirigeants <i>(gratuite pour les membres du bureau)</i> | 30,00 | |

De plus, je m'engage à respecter le règlement interne du club, à pratiquer les disciplines reconnues par la Fédération Française de Triathlon et d'Athlétisme et dans la plus pure éthique sportive tant au niveau des entraînements que des compétitions. Participer au moins à 3 compétitions toutes confondues (sauf licence accueil) par saison dans la catégorie qui correspond à mon niveau, avec le maillot représentant mon club et m'engage à œuvrer comme bénévole lors des organisations d'épreuves.

Fait le à Signature

Règlement effectué par chèque à : **ile de Noirmoutier Triathlon**, le

Tout dossier de « renouvellement » de licence incomplet ou non remis avant le lundi 12 octobre 2009

sera majoré d'une pénalité de 50.00 €

SAISON 2010

Modalités de prise de licence en ligne



La demande de licence se déroulera en 6 étapes :

- Etape 1 :** Le demandeur s'identifie sur www.fftri.com et crée un compte, il choisit son identifiant et son mot de passe. ATTENTION, l'adresse email utilisée pour créer un compte sur le site www.fftri.com ne peut être réutilisée pour en créer d'autres, chaque compte doit disposer d'une adresse email différente.
- Etape 2 :** Si le demandeur était licencié lors de la saison 2008-2009, il choisit, à partir du 1er octobre 2009, d'effectuer une demande de renouvellement de licence (la période de renouvellement de licence s'étend du 1er octobre au 31 octobre 2009).
Si le demandeur n'était pas licencié lors de la saison 2008-2009, il choisit, à partir du 1er novembre 2009, d'effectuer une demande de première licence.
- Etape 3 :** Le demandeur reçoit par email sa demande de licence pré remplie, ainsi que la notice d'information relative à l'assurance.
- Etape 4 :** Le demandeur imprime sa demande de licence, complète l'attestation médicale avec son médecin, complète et signe la partie « Accord Licencié » (assurance, droit à l'image, informatique et libertés).
- Etape 5 :** Le demandeur remet sa demande de licence dûment complétée et signée à son club, accompagnée du règlement correspondant et des éventuelles pièces justificatives demandées (copie du passeport, justificatifs en cas de demi-tarifs,...)

Etape 6 : Il appartiendra ensuite au club de transmettre à sa ligue régionale les différents éléments (demandes de licence, pièces justificatives...) accompagnés du règlement des licences.

RAPPEL : Tout comme l'année passée, il sera possible pour les non licenciés s'inscrivant en septembre ou en octobre 2009, de payer la licence de la saison suivante (saison 2009-2010)

Pour ce faire, il leur faudra simplement compléter manuellement le formulaire de demande de licence 2008-2009, le signer, vous le remettre accompagné du règlement correspondant et des éventuelles pièces justificatives demandées.

Modalités de mutation en ligne

La demande de mutation se déroulera en 7 étapes :

- Etape 1 :** Idem ci-dessus.
- Etape 2 :** Si le demandeur était licencié lors de la saison 2008-2009, il choisit, à partir du 1er octobre 2009, d'effectuer une demande de mutation (la période de mutation s'étend du 1er octobre au 31 octobre 2009).
- Etape 3 :** Le demandeur reçoit par email sa demande de mutation et son formulaire de demande de licence pré remplie, ainsi que la notice d'information relative à l'assurance.
- Etape 4 :** Le demandeur imprime sa demande de mutation à faire compléter par les clubs quitté et recevant, sa demande de licence, complète l'attestation médicale avec son médecin, complète et signe la partie « Accord Licencié » (assurance, droit à l'image, informatique et libertés).
- Etape 5 :** Le demandeur envoie sa demande de mutation dûment complétée directement à la FFTRI par lettre recommandée avec AR avec le règlement des frais de dossier et des éventuels frais de mutation et/ou de formation. Il transmet une copie à la Ligue quittée et la Ligue recevante.
- Etape 6 :** Le demandeur remet sa demande de licence dûment complétée et signée à son club recevant, accompagnée du règlement correspondant et des éventuelles pièces justificatives demandées (copie du passeport, justificatifs en cas de demi-tarifs,...)
- Etape 7 :** Il appartiendra ensuite au club de transmettre à sa Ligue régionale les différents éléments (demandes de licence, pièces justificatives...) accompagnés du règlement des licences.

Planning des entraînements (hors vacances scolaires)

| ACTIVITES CATEGORIES | NATATION (piscine) | CYCLISME (stade Noirmoutier) | COURSE A PIED (stade Noirmoutier) |
|--|--------------------------------|--|---|
| - Poussins (2001-2002) - Pupilles (1999-2000) - Benjamins (1997-1998) | Vendredi 19h / 19h45 | Mercredi 17h / 18h | Mercredi 17h / 18h |
| - Minimes (1995-1996) - Cadets (1993-1994) | Vendredi 19h / 20h30 | Dimanche 10h / 12h | Mercredi 18h / 19h |
| - Juniors (1991-1992) - Séniors (1971-1990) - Vétérans (1911-1970) | Vendredi 19h / 20h30 | Dimanche 10h / 12h | Mercredi 19h / 20h30 |

CATEGORIES D'ÂGES 2010 FFTRI

L'appartenance à une catégorie d'âge est déterminée en fonction de l'âge que l'intéressé(e) atteint entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année civile qui suit l'ouverture de la saison.

Tous les entraînements sont encadrés par Laurent TOUZOT :

éducateur sportif diplômé de triathlon et maître nageur B.E.E.S.A.N

SAISON SPORTIVE 2010

| CATEGORIE | ANNEES DE NAISSANCE |
|-----------|---------------------|
| Poussin | 2001 & 2002 |
| Pupille | 1999 & 2000 |
| Benjamin | 1997 & 1998 |
| Minime | 1995 & 1996 |
| Cadet | 1993 & 1994 |
| Junior | 1991 & 1992 |
| Sénior 1 | 1996 à 1990 |
| Sénior 2 | 1981 à 1985 |
| Sénior 3 | 1976 à 1980 |
| Sénior 4 | 1971 à 1975 |
| Vétéran 1 | 1966 à 1970 |
| Vétéran 2 | 1961 à 1965 |
| Vétéran 3 | 1956 à 1960 |
| Vétéran 4 | 1951 à 1955 |
| Vétéran 5 | 1946 à 1950 |
| Vétéran 6 | 1941 à 1945 |

NATATION



- **Jour ?** Le vendredi soir

- **Lieu ?** Piscine de Noirmoutier
Entraînements piscine de Beauvoir (si fermeture piscine)
Possibilité d'entraînements en mer (en fonction des conditions météorologiques)

- **Matériel ?** Prévoir bonnet de bain.

Ne pas pénétrer sur le bassin avant l'arrivée de l'entraîneur

COURSE A PIED



- **Jour ?** Le mercredi

- **Lieu ?** Stade de Noirmoutier
Entraînements sur la piste d'athlétisme au stade du collège
Possibilité d'entraînements en extérieur.

- **Matériel ?** Prévoir des « running », une tenue vestimentaire adaptée.

VELO



- **Jours ?** Le mercredi ou dimanche
(voir tableau ci-contre)

- **Lieu ?** Stade de Noirmoutier
Entraînements VTT ou vélo course (selon la saison)

- **Matériel ?** VTT ou vélo de route (avoir un vélo en bon état)
Casque obligatoire, prévoir collation (bidon et barre céréale) et matériel en cas de crevaison.

➡ Pour les parents qui laissent leur enfant aux entraînements, assurez-vous de la présence de l'entraîneur avant de repartir

Prévoir une bouteille d'eau pour les différents entraînements.